

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 14 janvier 2021

Absents excusés : Anaïs CHARPY (pouvoir à Adrien MOREL) et Christine PUGIN (pouvoir à Paul RUCHET), Jean-Luc BORNE, Marie-José POUYET et Donatienne SARRON.

Absent non excusé : Vicky ESTUR.

La séance est ouverte à 20h00 et levée à 21h45.

Secrétaire de séance : Michel LENGLET

### I – Approbation des comptes-rendus des 3 décembre et 22 décembre 2020 : à l'unanimité

#### II - Urbanisme

##### A- Départ dossiers vers CCPHD

###### 1) Certificats d'urbanisme

PIQUARD Gérard	rue de Baru	Hangar
TOURNOUX Denis	rue Cusenier	2 maisons

###### 2) Permis de construire

Centre Equestre	Grange Coulon Vieille	Extension manège
DA CRUZ Antoine	7 rue des Fleurs	Annexe : garage et rangement
GUINCHARD Géraldine	17 rue de Vevant	Appenti

###### 3) Déclarations préalables

JACQUELAIN David	5 Grande Rue	Destruction muret et création places parking
KADRIJA Mergim	6 rue du Château d'Eau	2 fenêtres de toit
CHABOD Cyril	5 impasse des Jardins	Piscine
BERNARD Gilles	7 rue du Château d'Eau	Véranda
GIRARDET Franck	18 rue de la Gare	Réfection toiture
Habitat 25	20 rue d'Oupans	Remplacement porte d'entrée
LAVRUT William	10 rue de la Pissoire	Panneaux photovoltaïques

##### B- Retour dossiers CCPHD

###### 1) Certificat d'urbanisme

FLEURY Ophélie	rue des Oiseaux	1 maison d'habitation	<b>Accord</b>
----------------	-----------------	-----------------------	---------------

###### 2) Permis de construire

GROSLAMBERT Didier	3 rue des Acots	Brasserie	<b>Accord</b>
DA CRUZ Antoine	7 rue des Fleurs	Annexe : garage et rangement	<b>Accord</b>

###### 3) Déclarations préalables

JACQUELAIN David	5 Grande Rue	Destruction muret, création parking	<b>Accord</b>
KADRIJA Mergim	6 rue du Château d'Eau	2 fenêtres de toit	<b>Accord</b>
CHABOD Cyril	5 impasse des Jardins	Piscine	<b>Accord</b>
GIRARDET Franck	18 rue de la Gare	Réfection toiture	<b>Accord</b>
Habitat 25	20 rue d'Oupans	Remplacement porte d'entrée	<b>Accord</b>
LAVRUT William	10 rue de la Pissoire	Panneaux photovoltaïques	<b>Accord</b>

### III – Caution logement communal Charbonnières les Sapins

Libération d'un logement communal à Charbonnières les Sapins.

L'état des lieux de sortie a révélé de nombreuses dégradations liées notamment à une VMC défectueuse non signalée, ayant entraîné le développement de moisissures. De plus, le lino a été endommagé dans différentes pièces.

Coût des travaux	Achat de matériel	571.46 € (Nuances et Décoration)
	Main d'œuvre	1 873.56 € (Employés communaux)
	<b>TOTAL</b>	<b>2 445.02 €</b>

Laurence-Isabelle LOUYS fait remarquer qu'un signalement aurait pu être fait auprès de l'assurance de la commune.

A l'unanimité, le Conseil municipal décide de retenir la totalité de la caution de 533.61 €

#### **IV – Mise en œuvre du RIFSEEP**

Le RIFSEEP est le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et l'Engagement Professionnel.

Les agents communaux bénéficient actuellement d'une Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT). Celle-ci devient caduque et est remplacée par le RIFSEEP.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil municipal accepte à l'unanimité la mise en place du RIFSEEP.

#### **V – Baux ruraux**

- Modification du bail à ferme de Marc FAIVRE : réduction de la surface de 89a70ca à 44a80ca pour un loyer annuel de 58.59 € à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

- Le reste de la surface est loué à Bernard ROY, soit 44a90ca pour un loyer annuel de 58.72 €.

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise le Maire à signer les baux.

#### **VI – Gratification stagiaire (service social)**

Proposition de gratification à une stagiaire encadrée par le service social des ATSEM. Le stage s'est déroulé du 9 novembre 2020 au 8 janvier 2021.

A l'unanimité, le Conseil municipal décide le versement d'une somme de 150 €.

#### **VII – Indemnité retrait Charbonnières les Sapins de la CCPO**

Le 30 novembre 2020, la Préfecture a pris un arrêté fixant l'indemnité conventionnelle consécutive au retrait de la commune de Charbonnières les Sapins de la Communauté de Communes du Pays d'Ornans à 94 000 €.

#### **VIII – Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2021**

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte la prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021 dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2020.

#### **IX – Compte-rendu des commissions**

- Commission travaux :

- Le groupe de travail chargé de la réflexion du devenir des bâtiments présente un schéma directeur.

D'ici mars-avril 2021, le groupe disposera d'une lisibilité sur le devenir des bâtiments dans le but d'une utilisation optimale de l'existant. Un programme pluriannuel d'investissement pourra ainsi être défini et les dossiers de subvention montés au mois de juillet 2021.

- La couche de surface du terrain de tennis est fortement dégradée. Depuis 12 ans, aucun travaux n'a été entrepris et le club compte une cinquantaine d'adhérents. Un devis de réfection est présenté.

- Le chauffage de l'Eglise actuellement au fuel, sera remplacé par des panneaux radiants installés en hauteur (demande de 3 devis).

- La programmation du chauffage de l'espace Douge ne fonctionne plus. Par ailleurs, les radiateurs sont d'origine (22 ans). C'est pourquoi, il est envisagé le remplacement à court terme de tous les radiateurs avec programmation en mairie.
- Une passerelle d'accès à l'étage de l'espace socio-culturel sera installée, afin de sécuriser la maintenance de la centrale de traitement d'air.
- Commission communication : La distribution du prochain bulletin de « L'Alliance » se fera courant de semaine prochaine. Pour la prochaine parution, les articles sont à transmettre pour mi avril.

## **X – Questions et informations diverses**

- Le 24 décembre 2020, la Préfecture a pris un arrêté autorisant le retrait de la commune d'Etalans du Syndicat Intercommunal « la Combe Fleurie » au 1<sup>er</sup> janvier 2021.
- Commission de contrôle des élections  
Le conseil municipal de la commune étant issu d'une seule liste de candidats, la commission de contrôle des listes électorales doit être composée de 3 membres :
  - un conseiller municipal pris dans l'ordre du tableau, volontaire (hors maire et adjoints) : **Marie-José POUYET**
  - un délégué de l'administration (hors membre du conseil municipal et hors agent communal) : **Robert ANTONI**
  - un délégué du Tribunal judiciaire (hors membre du conseil municipal) : **Jean-Marie ROUSSEL**
- Emploi d'été : Du mois de mai au mois d'août, il sera fait appel à Guillaume PEPIOT, auto entrepreneur, pour renforcer le service technique, et notamment assurer l'entretien des espaces verts sur l'ensemble du territoire. Laurence-Isabelle LOUYS et Louise FAINDT rappellent que lors de la campagne électorale, il était entendu que l'écologie ferait partie des nouveaux enjeux de la municipalité. La mise en place de jachères fleuries au lieu de la tonte à tout-va, serait bénéfique pour la faune et la flore. Le Maire propose la création d'un groupe de travail pour réfléchir à cette proposition.
- Transport scolaire : les horaires du car ont été avancés de 7 minutes le matin. Ainsi les enfants de l'école n'arrivent plus en retard.
- Le standard téléphonique du secrétariat de mairie a été changé.
- Au vu de la situation sanitaire actuelle, le traditionnel repas de fin d'année de « l'Age d'Or » n'a pas pu avoir lieu. En contrepartie, 2 bons d'achat de 15 euros ont été distribués à toutes les personnes de 70 ans et plus. De nombreux retours de remerciements ont été adressés en Mairie.
- Campagne de vaccination : un centre de vaccination sera opérationnel dès lundi 18 janvier au Presbytère de Valdahon. Les personnes de plus de 75 ans seront prévenues par l'ARS ou leur médecin traitant. Il est également possible de s'inscrire sur « Doctolib » (07.57.49.52.81.). Pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer, ils peuvent demander à « Libertad » au 07.87.58.55.78. moyennant une participation financière.
- Le Maire rappelle l'importance de respecter les places de stationnement. Un rappel à l'ordre sera fait une première fois aux contrevenants et une amende dressée en cas de récidive.
- Le calendrier des pompiers a été distribué dans les boîtes aux lettres. Damien TALLANDIER remercie la population pour sa générosité.
- Prochaine réunion de Conseil municipal : jeudi 11 février à 20h00.